



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Panorama des industries agroalimentaires

Chiffres et indicateurs clés

Édition 2026

SOMMAIRE

3

DONNÉES GÉNÉRALES

6

UN SECTEUR POURVOYEUR D'EMPLOIS
MAIS AVEC UNE ATTRACTIVITÉ
À AMÉLIORER

8

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE
DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE :
DES DISPARITÉS ENTRE SECTEURS

10

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

12

L'AGROALIMENTAIRE DANS
UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ

14

L'INNOVATION, UN FACTEUR CLÉ
DE COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE
AGROALIMENTAIRE

16

DÉFINITIONS

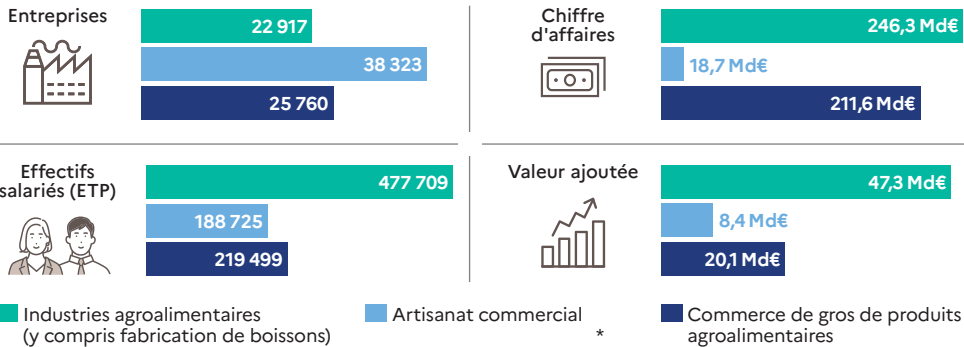


DONNÉES GÉNÉRALES

En 2023, les industries agroalimentaires (IAA) françaises employaient **477 709 salariés** en équivalent temps plein au sein de **22 917 entreprises**. Elles généraient **246,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires** et **47,3 milliards d'euros de valeur ajoutée**.

CHIFFRES CLÉS DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES EN 2023

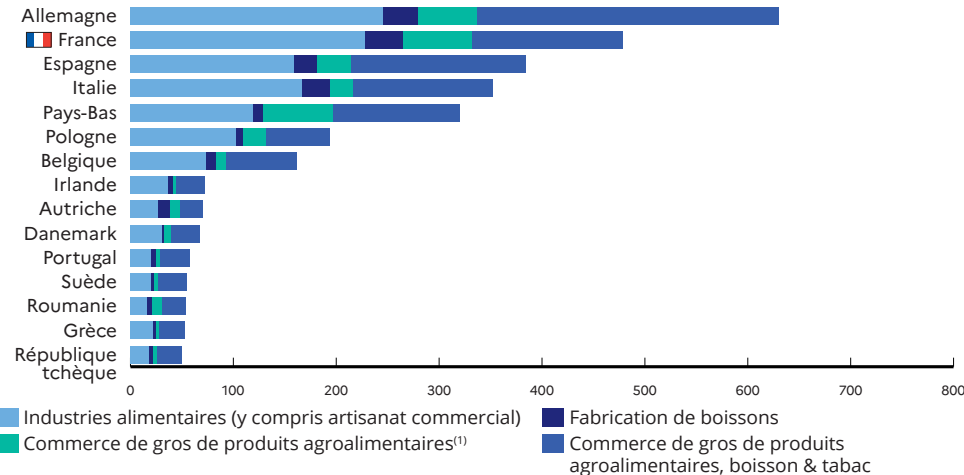
Source : Insee - Esane, traitements SSP



Champ : France, entreprises des industries agroalimentaires (y compris artisanat commercial) et du commerce de gros de produits agroalimentaires

CHIFFRE D'AFFAIRES DES PAYS DE L'UE EN 2024 (en milliards d'euros)

Source : Eurostat, traitements SSP

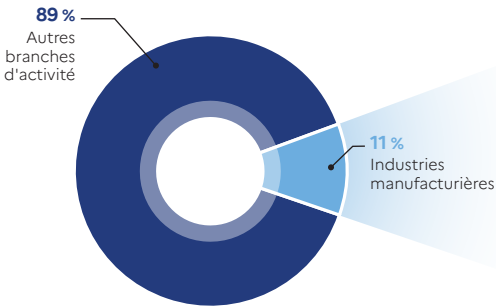


Champ : entreprises des industries agroalimentaires (y compris artisanat commercial) et du commerce de gros de produits agroalimentaires (y compris tabac).

Note : les 15 pays représentés dans le graphique représentent 94 % du chiffre d'affaires des industries agroalimentaires (y compris artisanat commercial) et du commerce de gros de produits agroalimentaires (y compris tabac) de l'UE à 27.

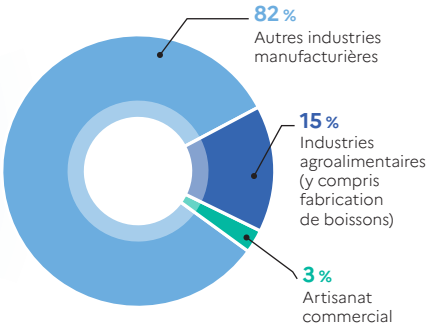
**POIDS DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES
DANS LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT EN 2024⁽¹⁾**

Source : Insee, Comptes nationaux annuels - base 2020



**POIDS DES IAA (VALEUR AJOUTÉE)
DANS LES INDUSTRIES
MANUFACTURIÈRES EN 2023⁽²⁾**

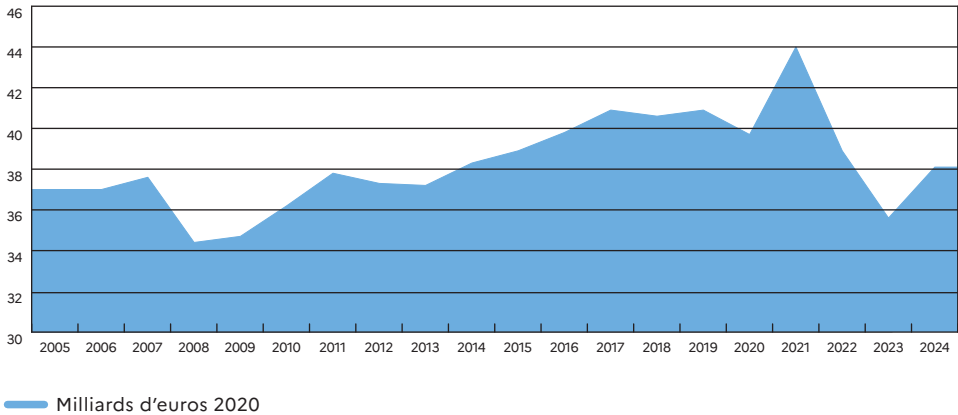
Source : Insee - Esane, traitements SSP



Champ : France, entreprises des secteurs des industries manufacturières.

**VALEUR AJOUTÉE BRUTE DE LA BRANCHE AGROALIMENTAIRE EN VOLUME AUX PRIX
DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE CHAÎNÉ⁽¹⁾**

Source : Insee, Comptes nationaux annuels - base 2020

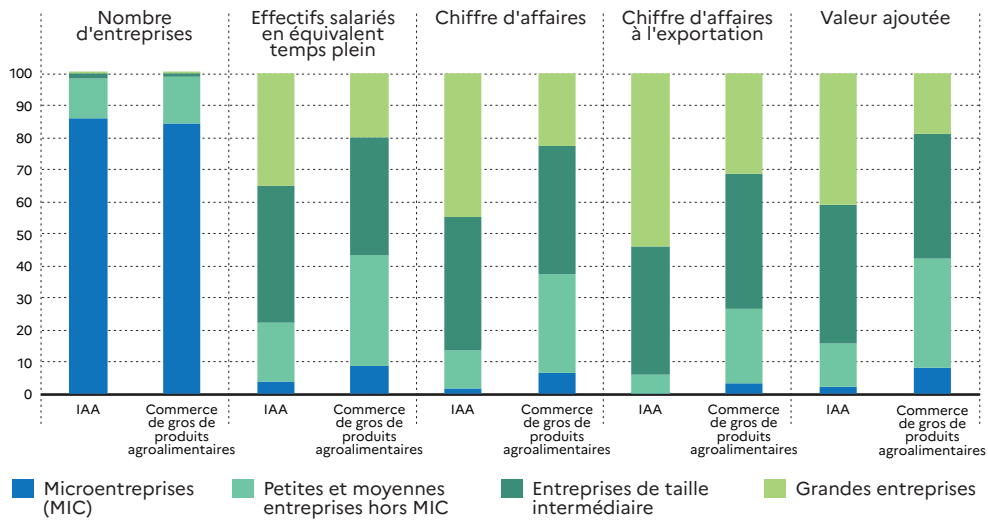


(1) Une branche d'activité est un ensemble des unités de production ayant la même activité de production. La branche agroalimentaire correspond à l'intitulé "fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac". Elle regroupe l'ensemble des unités de production fabriquant ces produits, quelle que soit l'activité principale de l'entreprise dont elles dépendent.

(2) Un secteur regroupe les entreprises ayant la même activité principale et prend en compte

RÉPARTITION DES CHIFFRES CLÉS PAR CATÉGORIE
D'ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES EN 2023 (en %)

Source : Insee - Esane, traitements SSP

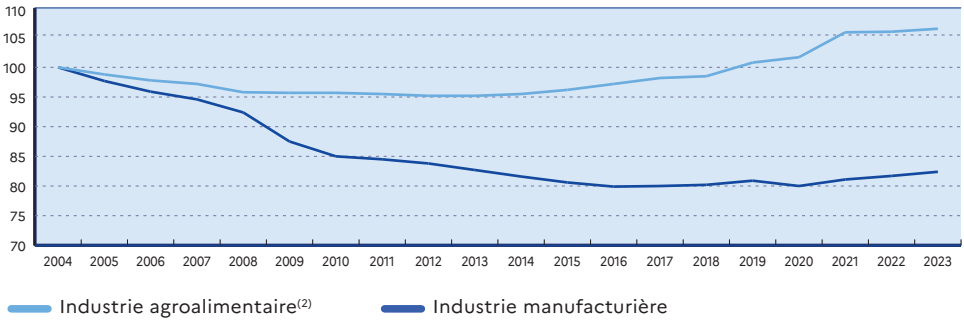


Champ : France, entreprises des industries agroalimentaires (hors artisanat commercial) et du commerce de gros de produits agroalimentaires.

ÉVOLUTION E L'EMPLOI SALARIÉ EN FIN D'ANNÉE DANS LES IAA
ET DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE DEPUIS 2004 (hors interim¹)

(en base 100 année 2004)

Source : Insee - Estimations d'emploi localisées (ESEL)



Champ : France (hors Mayotte).

(1) Les titulaires de contrats d'interim sont recensés dans l'activité de travail temporaire.

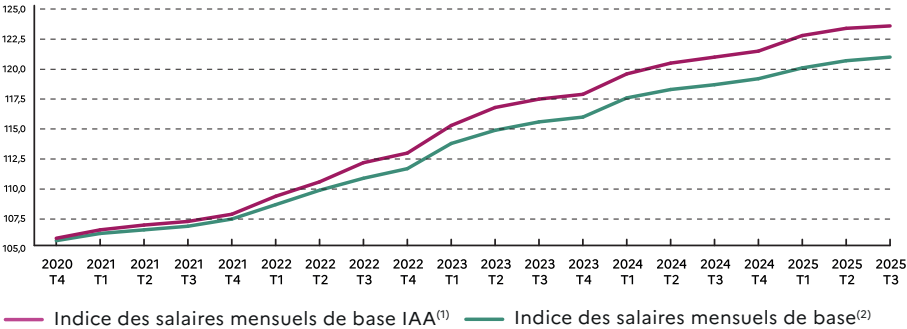
(2) Y compris artisanat commercial. La source ne permet pas de distinguer l'artisanat commercial au sein des industries alimentaires et de l'industrie manufacturière.

Note de lecture : l'emploi salarié dans les industries agroalimentaires a augmenté de 6,5 % en 2023 par rapport à 2004, alors qu'il a diminué de 17,6 % dans l'industrie manufacturière.

UN SECTEUR POURVOYEUR D'EMPLOIS MAIS AVEC UNE ATTRACTIVITÉ À AMÉLIORER

ÉVOLUTION DES SALAIRES MENSUELS DE BASE DANS LES IAA ET DANS L'ENSEMBLE DES SECTEURS DEPUIS 2021

Source : INSEE - Enquête ACEMO (en base 100 au T2 2017)



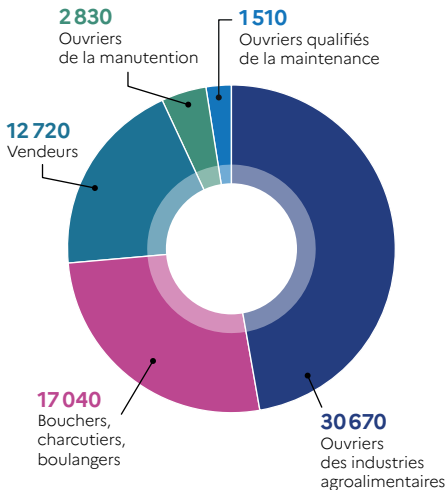
Note : salaires mensuels de base bruts hors primes et heures supplémentaires

(1) Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (NAF rév. 2, niveau A17 C1)

(2) Ensemble des secteurs non agricoles (NAF rév. 2 ENS)

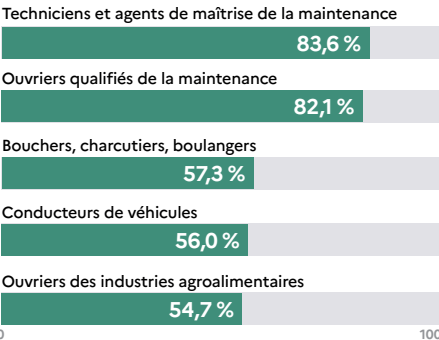
DONNÉES SUR LES 5 MÉTIERS DES IAA QUI RECRUTENT LE PLUS EN 2025

Source : France Travail (Besoins en Main-d'Œuvre 2025)



DONNÉES SUR LES 5 MÉTIERS DES IAA LES PLUS EN TENSION EN 2025

Source : France Travail (Besoins en Main-d'Œuvre 2025)

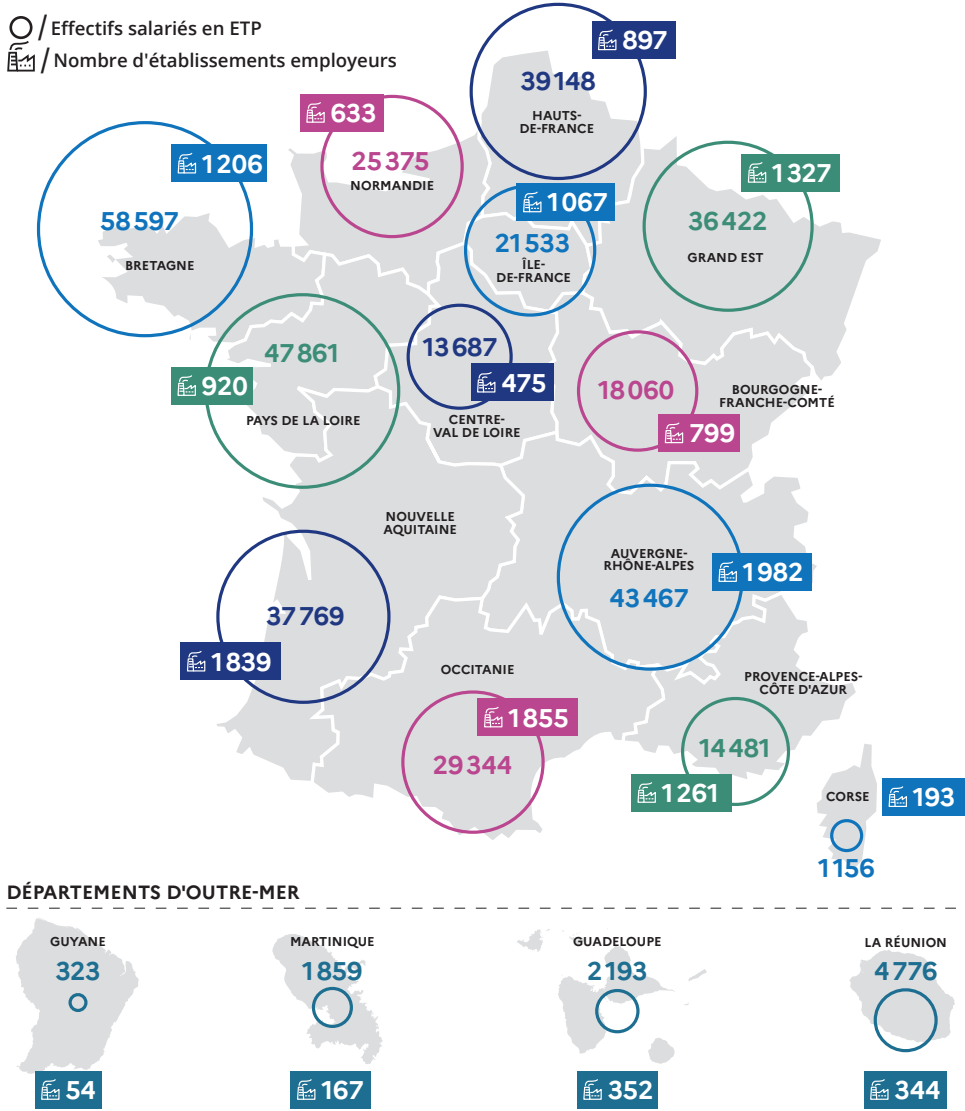


Champ : Industries agroalimentaires

Note : Il s'agit du pourcentage de projets de recrutement considérés comme difficiles.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DES IAA ET DES EMPLOIS SALARIÉS ASSOCIÉS
DANS LES RÉGIONS FRANÇAISES EN 2023

Source : Insee, Flores 2023 - traitements SSP



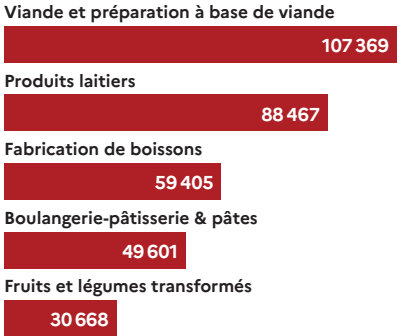
Champ : France (hors Mayotte), établissements des IAA (hors artisanat commercial)
Note : le nombre de salariés est comptabilisé ici au niveau des établissements ayant une activité principale au sein des industries agroalimentaires. Une entreprise peut avoir plusieurs établissements. L'activité principale d'un établissement peut être différente de celle de l'entreprise à laquelle il appartient. La somme du nombre de salariés en ETP régional ici n'est pas égale à celui au niveau national, calculé au niveau des entreprises des industries agroalimentaires, l'activité principale étant considérée au niveau des entreprises.

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE : DES DISPARITÉS ENTRE SECTEURS

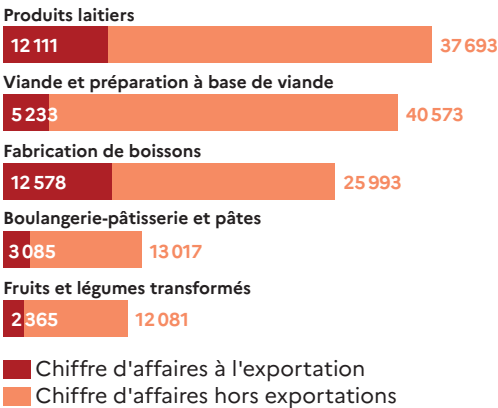
DONNÉES SUR LES 5 PREMIERS SECTEURS DES IAA EN FRANCE EN 2023

Source : Insee - Esane, traitements SSP

Effectifs salariés en ETP



Chiffre d'affaires par secteur dont export (M€)

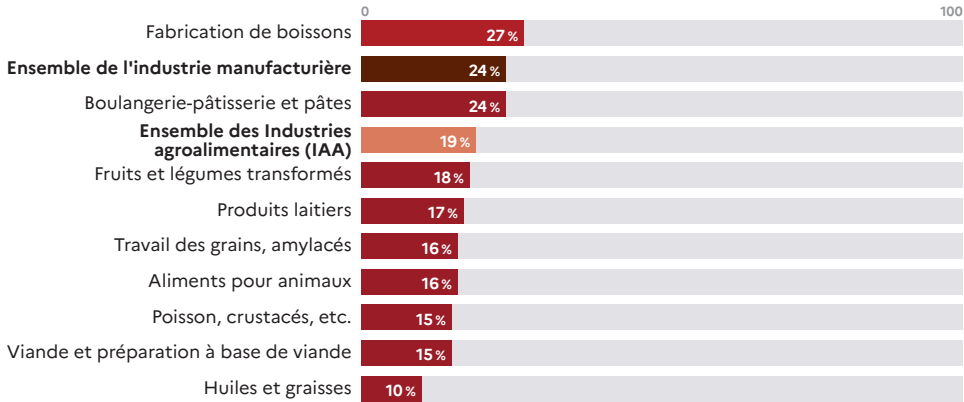


Champ : France, entreprises des industries agroalimentaires (hors artisanat commercial).

ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

(Valeur ajoutée / chiffre d'affaires)

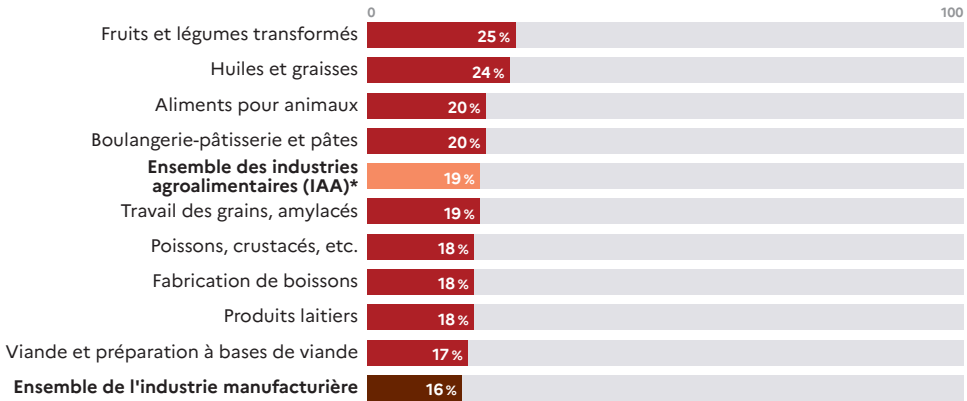
Source : Insee - Esane, traitements SSP



Champ : France, entreprises des industries agroalimentaires (hors artisanat commercial)

TAUX D'INVESTISSEMENT MOYEN 2022-2023

Source : Insee - Esane, traitements SSP



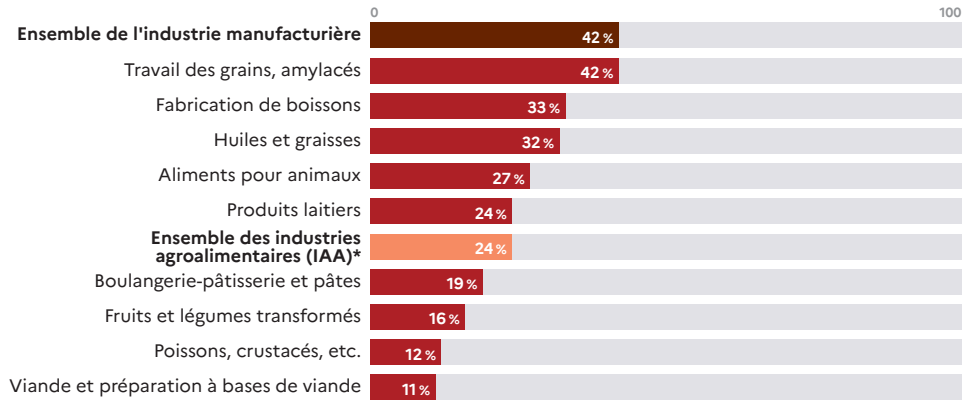
Champ : France, entreprises des industries agroalimentaires (hors artisanat commercial)

* y compris boissons

Taux d'investissement = investissements corporels bruts hors apports / valeur ajoutée

TAUX D'EXPORTATION DES ENTREPRISES EN 2023

Source : Insee - Esane, traitements SSP



Champ : France, entreprises des industries agroalimentaires (hors artisanat commercial)

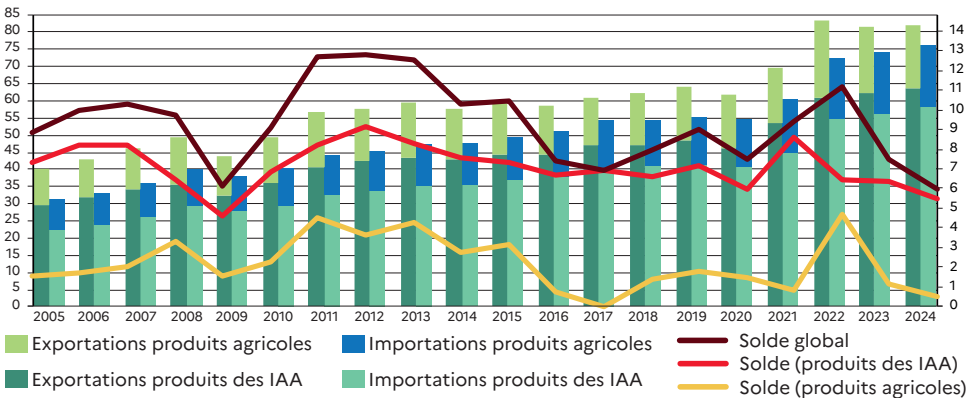
* y compris boissons

Taux d'exportation = chiffre d'affaires à l'exportation / chiffre d'affaires total

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS, EXPORTATIONS ET DU SOLDE DES ÉCHANGES AGROALIMENTAIRES (en milliards d'euros)

Source : Douanes



DÉTAIL DES SOLDES COMMERCIAUX (en milliards d'euros)

Source : Douanes

	2020	2021	2022	2023	2024
Solde produits agricoles	1	1	5	1	0
Solde produits des IAA	6	9	6	6	5
- dont solde produits des IAA hors boissons	-5	-6	-10	-9	-9
- dont solde boissons	11	15	16	15	15
Solde global	7	9	11	8	6

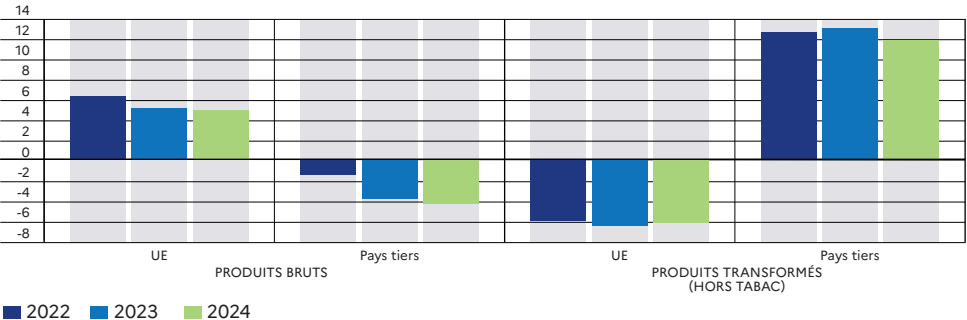
Champ : IAA y compris artisanat commercial, agriculture et pêche, France

Note : solde commercial = exportations - importations

ÉVOLUTION DES ÉCHANGES AVEC LES PAYS TIERS ET L'UNION EUROPÉENNE (en milliards d'euros)

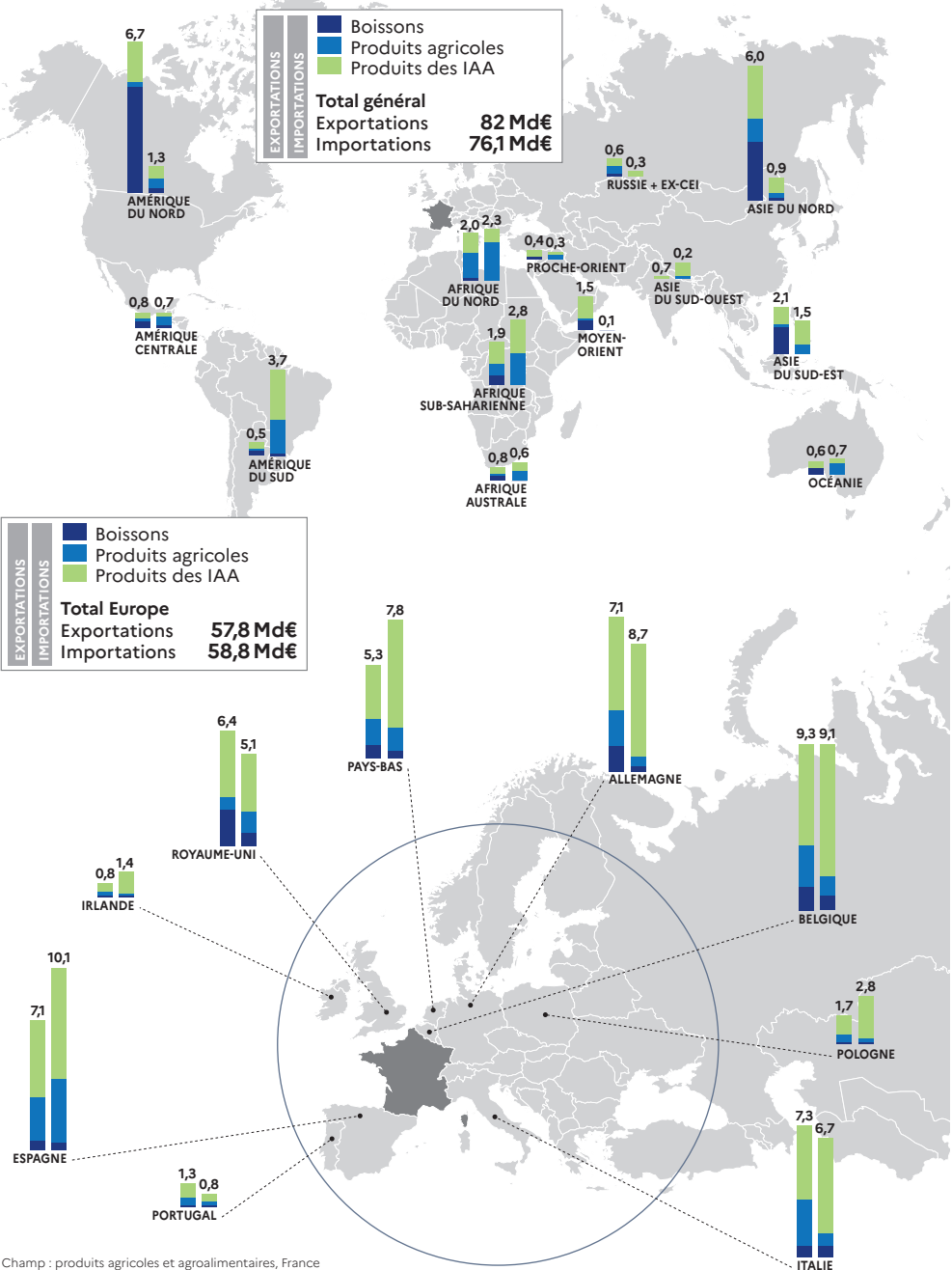
Source : DGDDI (douanes)

En 2024, les soldes se dégradent, excepté pour les échanges de produits transformés avec l'UE



EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DE LA FRANCE DANS LE MONDE ET EN EUROPE EN 2024 (en milliards d'euros)

Source : Douanes, traitements SSP



Champ : produits agricoles et agroalimentaires, France

L'AGROALIMENTAIRE DANS UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ

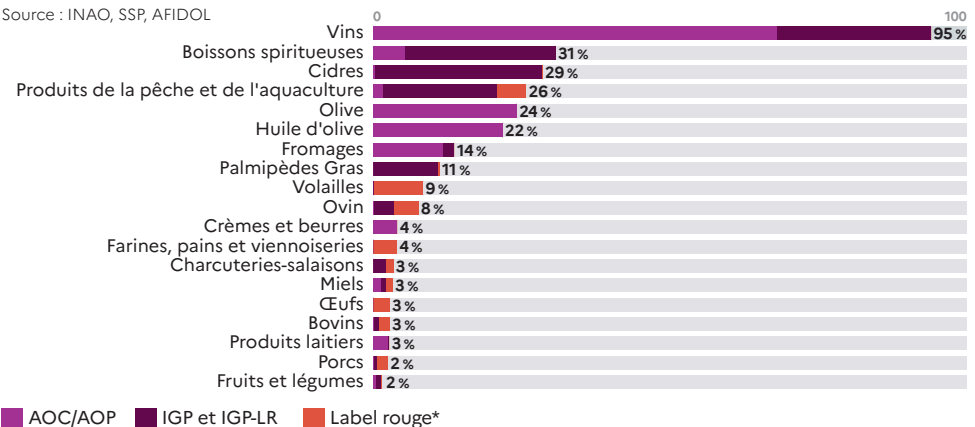
LES DIFFÉRENTS SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE (SIQO)

Source : INAO, données mai 2023



PART EN VOLUME DES SIQO (HORS BIO) DANS LEUR FILIÈRE NATIONALE EN 2023

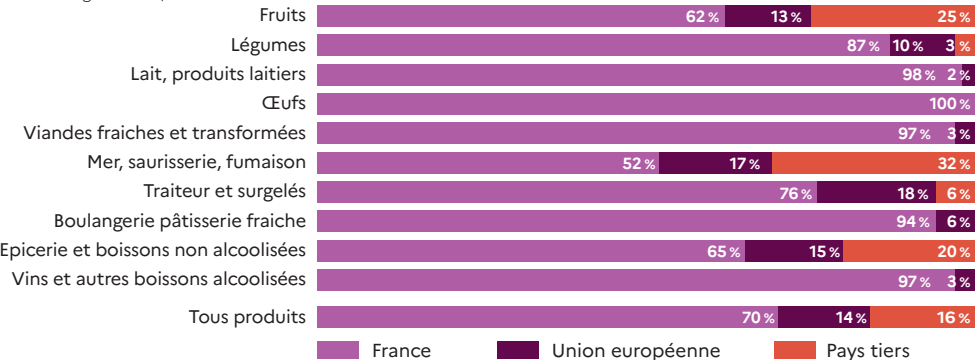
Source : INAO, SSP, AFIDOL



* pour volailles et œufs, cette catégorie inclut les volailles commercialisées en IGP-LR

ORIGINE DES APPROVISIONNEMENTS SELON LES PRODUITS BIO EN 2024

Source : Agence Bio / ANDI

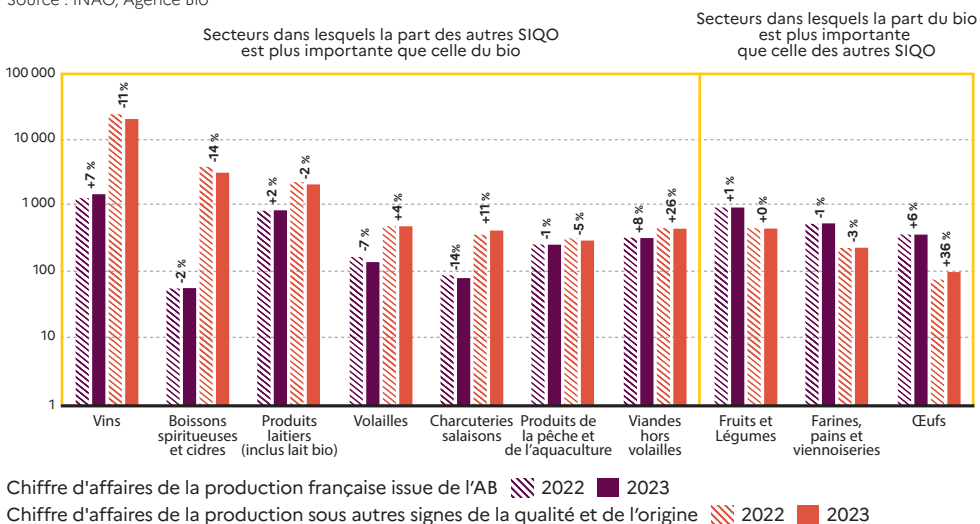


Le nombre de fermes engagées en agriculture biologique continue de progresser en 2024 (+1%) malgré une baisse des surfaces pour la deuxième année consécutive (-2% par rapport à 2023). Elles entretiennent et génèrent **plus de 200 000 emplois** dans les territoires et permettent de répondre à la demande des consommateurs.

61 853 fermes étaient engagées en bio fin 2024, soit **15%** des fermes et **16%** de l'emploi agricole. Ainsi, **2,71 millions d'hectares** étaient cultivés en bio soit **10%** de la SAU française.

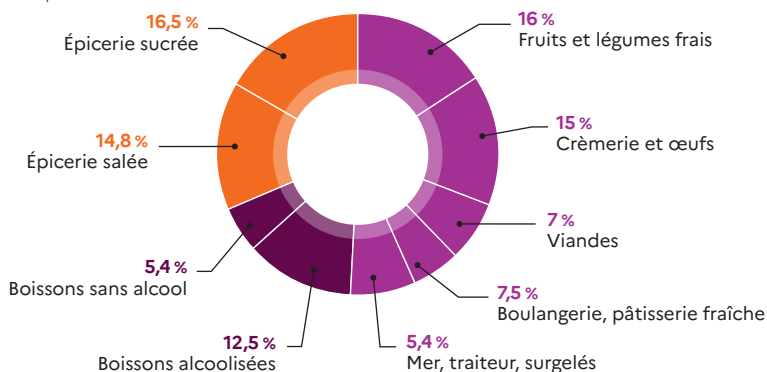
CHIFFRE D'AFFAIRES BIO ET CHIFFRE D'AFFAIRES DES AUTRES SIQO EN 2023 ET ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2022 (en millions d'euros, échelle logarithmique)

Source : INAO, Agence Bio



RÉPARTITION EN VALEUR DES ACHATS DE PRODUITS BIOLOGIQUES PAR LES MÉNAGES EN 2024

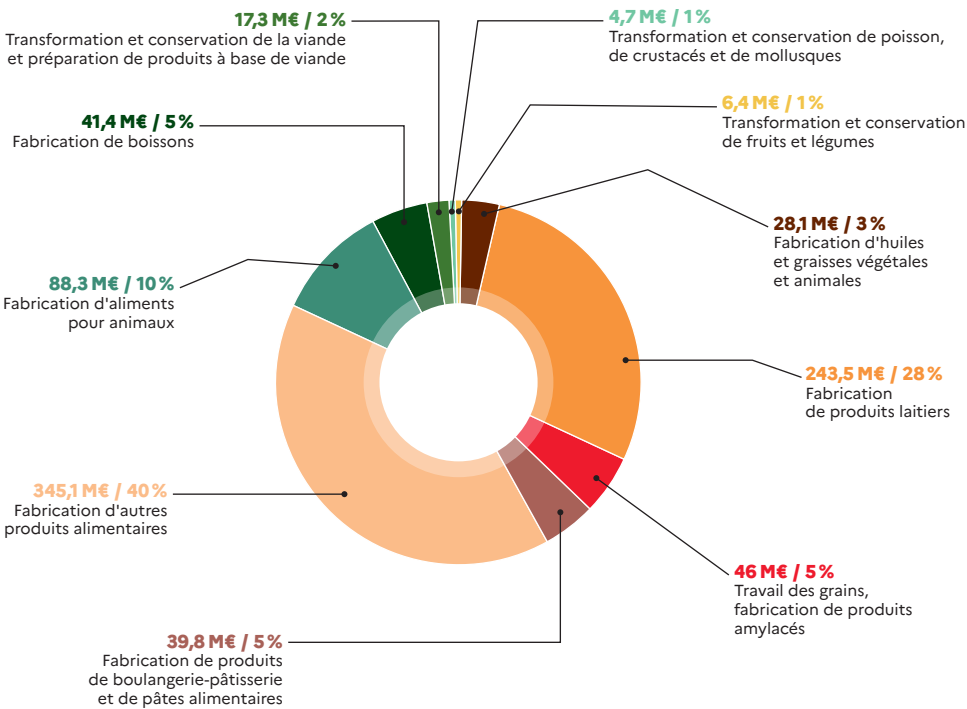
Source : Agence Bio / ANDI



L'INNOVATION : UN FACTEUR CLÉ DE COMPÉTITIVITÉ

DÉPENSES INTÉRIEURES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EXPÉRIMENTAL DES ENTREPRISES PAR BRANCHE DE RECHERCHE EN 2023 (en millions d'euros et en %)

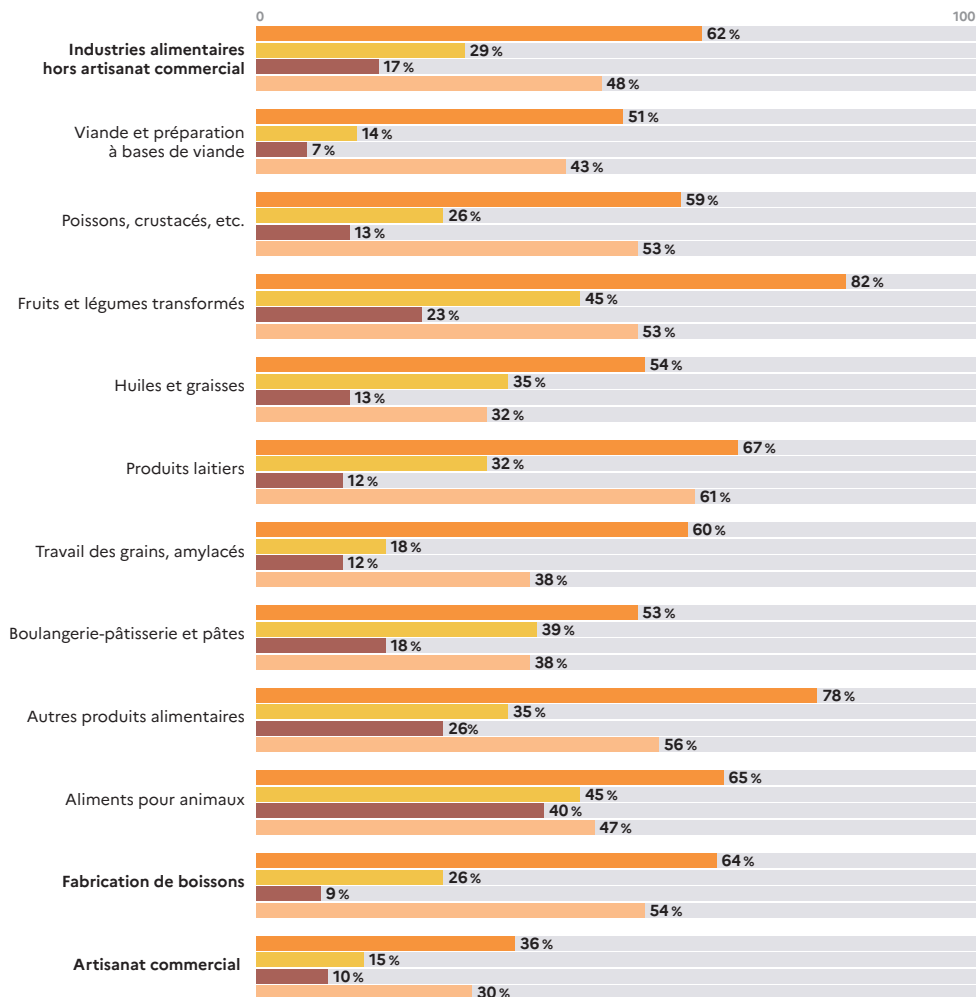
Source : Mesri-Sies



Note : La DIRDE de la branche de recherche des IAA, y compris fabrication de boissons et artisanat commercial, représente 2,9% de la DIRDE de l'ensemble des industries manufacturières.

PROPORTION D'ENTREPRISES INNOVANTES ENTRE 2020 ET 2022 PAR TYPE D'INNOVATION (en % du nombre total d'entreprises)

Source : Insee - Enquête capacité à innover et stratégie (CIS) 2022, traitements SSP



- Innovation au sens large¹
- Innovation en produits²
- Dont produits nouveaux sur le marché
- Innovation en procédés²

Champ : entreprises de 10 salariés ou plus implantées en France hors Mayotte

1. L'ensemble comprend les innovations en produits et en procédés (y compris organisation et marketing), les activités d'innovation en cours ou abandonnées, ainsi que le développement d'activités de R&D.

2. Pour chacun des termes voir définitions.

Lecture : 62 % des entreprises des industries alimentaires (hors artisanat commercial) ont innové entre 2020 et 2022.

DÉFINITIONS

Entreprise

La plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Unité légale

Entité juridique (personne morale ou physique), identifiée par son numéro SIREN à 9 chiffres.

Établissement

Unité de production de biens ou de services ayant une localisation précise, mais juridiquement dépendante de l'entreprise au sens juridique ou unité légale. Il est identifié par son numéro SIRET de 14 chiffres.

Équivalent temps plein (ETP)

L'ETP est calculé à partir du nombre d'heures effectivement travaillées divisé par la référence des heures travaillées pour des emplois à temps plein. Une personne travaillant à temps plein pendant six mois compte pour 0,5 ETP, et une personne travaillant à mi-temps pendant une année compte pour 0,5 ETP.

Chiffre d'affaires - (hors taxes (HT))

Montant des affaires (hors taxes) réalisées par une entreprise avec des tiers. Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.

Valeur ajoutée - (hors taxes (HT))

Valeur de la production - consommations intermédiaires (biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production).

Entreprises des secteurs agroalimentaires

Entreprises dont l'activité principale (celle générant le plus de valeur ajoutée) est l'agroalimentaire.

Catégories d'entreprises

Les microentreprises (MIC) occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les petites et moyennes entreprises (PME) occupent moins de 250 salariés et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Elles incluent les microentreprises.

Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) ont entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros. Les entreprises qui ont moins de 250 salariés, mais plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et plus de 43 millions d'euros de total de bilan sont aussi considérées comme les ETI.

Les grandes entreprises (GE) sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Branche agroalimentaire

L'ensemble des unités de production fabriquant des denrées alimentaires, des boissons et des produits à base de tabac, quelle que soit l'activité principale de l'entreprise dont elles dépendent.

Innovation en produits

Introduction sur le marché d'un bien ou d'un service nouveau ou significativement amélioré par rapport aux produits précédemment élaborés par l'entreprise.

Innovation en procédés

Mise en œuvre dans l'entreprise d'un procédé nouveau ou significativement amélioré par rapport aux procédés précédemment employés par l'entreprise ; peut s'appliquer à l'ensemble des fonctions d'une entreprise (méthodes de production, logistique, livraison, distribution, comptabilité...).

Agroalimentaire

Industries agroalimentaires (IAA) et commerce de gros de produits agroalimentaires, hors tabac (sauf mention contraire).

Industries agroalimentaires (IAA)

Division 10 « industries alimentaires » (à l'exclusion de l'artisanat commercial : sous-classes 10.13B, 10.71B, 10.71C et 10.71D) et division 11 « fabrication de boissons » de la nomenclature d'activités française révisée 2 (NAF rév.2).

Commerce de gros de produits agroalimentaires

Groupe 46.2 « commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants » et groupe 46.3 « commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac » (à l'exclusion du commerce de gros de produits à base de tabac, sous-classe 46.35Z) de la NAF rév.2.

Artisanat commercial

Activités de fabrication associées à de la vente au détail : charcuterie (code 10.13B), boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C), pâtisserie (10.71D) et cuisson de produits de boulangerie (10.71B) (NAF rév.2). À noter que la notion d'artisanat commercial ne recoupe pas complètement la notion d'artisanat alimentaire pour laquelle les entreprises peuvent être classées dans des sous-classes des divisions 10 et 11 qui ne concernent pas uniquement une activité de type artisanale (ex : fabrication de glaces et de sorbets), ou dans des sous-classes de la division 47 (commerces de détail) qui peuvent concerner des activités de transformation (ex : boucheries, triperies...). L'activité artisanale est définie par le décret n°98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers.

PRODUCTION

- Agriculture et pêche

TRANSFORMATION

- Industrie alimentaire } IAA
Div. 10 NAF Rév 2
- Boissons
Div. 11
- Tabac
Div. 12

Sauf mention contraire, les IAA ne prennent en compte ni l'artisanat commercial, ni le tabac

COMMERCIALISATION

- Commerce de gros
46.2 : produits agricoles bruts et animaux vivants
46.3 : produits alimentaires et boissons et tabac
- Artisanat commercial
(fabrication associée à de la vente au détail)
10.13B : charcuterie
10.71B, C et D : cuisson et fabrication de produits de boulangerie et pâtisserie
- Commerce de détail (y compris GMS)
- Restauration hors domicile

→ Pour en savoir plus

Agreste

Statistique publique
de l'agriculture, de l'alimentation,
de la forêt et de la pêche

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>

Chiffres et données n° 2025-15 Les industries agro-alimentaires en 2023 :
résultats économiques nationaux

Chiffres et données n° 2025-18 L'innovation dans les entreprises
agro-alimentaires entre 2020 et 2022

Graph'Agri 2025 : Agriculture - Forêt - Pêche | Alimentation - Industries
agro-alimentaires | Environnement - Territoire

CONTACT

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
Direction générale de la performance économique
et environnementale des entreprises
Délégation ministérielle aux entreprises agro-alimentaires

dmea.dgpe@agriculture.gouv.fr

Crédits photos : agriculture.gouv.fr

FÉVRIER 2026

SUIVEZ-NOUS

agriculture.gouv.fr

